



LE JOURNAL DES SYLVICULTEURS DE BELLEDONNE

2024
N°9

GROUPEMENT DE SYLVICULTEURS DE BELLEDONNE

Mairie des Adrets - 38190 LES ADRETS

Tél : 06 72 37 58 40

Site Internet : gsbelledonne.org

mail : contact@gsbelledonne.fr



Groupement de Sylviculteurs de Belledonne

LA REVUE LOCALE QUI PERMET D'APPORTER LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES À UNE MEILLEURE GESTION DES FORÊTS

SOMMAIRE

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	P. 2
LA VIE DU GROUPEMENT	P. 3 à 9
L'ÉVOLUTION DES PRIX DU BOIS	P. 10-11
LES ATOUTS DE LA FORêt ET DU BOIS	P. 12
POURQUOI NOS FORêTS SONT FRAGILISÉES	P. 13
LE CÈDRE, UNE ESSENCE POUR DEMAIN	P. 14 à 16
LA FORêt FRANÇAISE EN QUELQUES CHIFFRES	P. 17
INVESTIR DANS LA FORêt EN 2024 ?	P. 18-19
1 MILLIARD D'ARBRES À PLANTER EN 10 ANS	P. 20
LES FEUILLUS DE BELLEDONNE	P. 21
DE PLUS EN PLUS NOMBREUX À ADHÉRER À GSB	P. 22-23
TCHEKHOV ET LA DÉFENSE DES FORêTS	P. 24-25
UN PARCOURS QUI SUSCITE L'ADMIRATION	P. 26-27
DISPARITION DE GÉRARD CLAUDET	P. 28
FORMATIONS POUR 2024	P. 29
ANNUAIRE DES PRESTATAIRES SUR BELLEDONNE	P. 30
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE	P. 31

« j'admetts qu'on abatte les arbres,
quand c'est nécessaire, mais pourquoi
des forêts entières ?
(...) »

L'homme a été doué d'intelligence
et de force créatrice pour augmenter
son patrimoine, mais jusqu'à présent
qu'a-t-il créé ? ...
Il n'a fait que détruire. »

Anton Tchekhov (1897)

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

MARIE-CHRISTINE PARADE

FACE À LA PRESSION SUR LA FORêt, LES SYLVICULTEURS DÉMUNIS !

Il n'est pas un jour sans que les médias, sous toutes formes, ne publient des informations sur la forêt, devenue un sujet à la mode : Tantôt pessimistes, tantôt conseilleurs, tous ont un mot à dire. Mais sur le terrain, les sylviculteurs se retrouvent bien seuls !

Nos forêts seraient malades, mal entretenues, morcelées, ne rendant plus les services que l'on attend d'elles... Et cependant leur fréquentation ne cesse d'augmenter !

Nous connaissons désormais bien la cause des maux : en première ligne, le réchauffement climatique qui entraîne maladies, dépérissement et incendies.

TOUT VA TROP VITE !

Alors que la forêt se gère selon une échelle de temps long, environ soixante à quatre-vingts ans, l'accélération imprévue du réchauffement

Marie-Christine PARADE



François Cuny cède la présidence du GSB à Marie-Christine Parade

LA VIE DU GROUPEMENT

LES ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNÉE 2023

2023
MARS
10
VENDREDI

JOURNÉE DE FORMATION PROPOSÉE PAR LE C.N.P.F. ET LE G.S.B.
SÉCURITÉ DANS L'UTILISATION DE LA TRONÇONNEUSE,
AFFÛTAGE
TECHNIQUE POUR ABATTRE UN ARBRE EN TOUTE SÉCURITÉ.

LAVAL
en Belledonne

Lieu : Atelier bois et parcelle forestière de Jean-Louis REBUFFET à Laval-en-Belledonne.

Intervenants :

- Pascal GUILLET - technicien forestier au CNPF.
- Guy REBUFFET sylviculteur, ancien cadre EDF, ancien bûcheron/débardeur et adhérent à GSB.



LA VIE DU GROUPEMENT

LES ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNÉE 2023

2023
JUIN
09
VENDREDI

JOURNÉE DE FORMATION PROPOSÉE PAR LE C.N.P.F. ET LE G.S.B. QUE FAIRE POUR AIDER LES FORÊTS À RÉSISTER AUX ÉVOLUTIONS DU CLIMAT ?

Lieu : forêts autour de Prabert et forêt communale des Adrets sous Prapoutel.

Intervenants : Pascal Guillet, David de Hyparaguirre et Guy Rebuffet.



Cet après midi de sensibilisation du Vendredi 9 Juin, conduite par Pascal Guillet visait un objectif principal : À partir de l'observation de peuplements forestiers rencontrés sur le parcours, il s'est agit de voir ce qui, à moindre coût, pouvait être entrepris pour accompagner les écosystèmes forestiers pour mieux résister aux changements climatiques.

Guy Rebuffet, adhérent de notre Groupement et fin sylviculteur, nous présenta une de ses parcelles replantées il y a une dizaine d'année. Guy avait anticipé le changement de modèle sylvicole pour faire face aux évolutions du climat : sa parcelle est composée de recrues de l'ancienne forêt atteinte du Scolyte, de plantation de plusieurs essences de résineux et d'éables Sycomes.

David de Hyparaguirre, technicien O.N.F. nous présenta les actions qu'il a engagées sur une parcelle forestière communale des Adrets, et ce, dans le cadre d'un financement « Sylv'Accès ». (voir journée du 13 mai présentée page 5)



LA VIE DU GROUPEMENT

LES ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNÉE 2023

2023
JUIN
22
JEUDI

VOYAGE À EUROFOREST EN BOURGOGNE

Lieu : Saint-Bonnet-de-Joux en Saône-et-Loire (71)

Thème : Découvrir la filière bois dans sa globalité

EUROFOREST 2023

SALON EUROFOREST

Après cinq années d'attente et le report de l'édition 2022, le Salon Euroforest 2023 a connu un succès sans précédent avec plus de 400 exposants et 42 500 visiteurs dont une quarantaine de Sylviculteurs de Belledonne. C'est la Société d'Autocars Dalbon-Goulaz de Theys qui a assuré le transport de Goncelin à Saint-Bonnet-de-Joux en Saône-et-Loire.

Deux observations ressortent de la visite à Euroforest : **l'internationalisation** des exposants : en effet, parmi les 400 exposants, plus d'une cinquantaine venaient d'Europe ou d'autres continents comme les Amériques, l'Australie et même l'Asie. La deuxième observation est celle du **gigantisme de la mécanisation forestière** :



Où va s'arrêter le gigantisme de la mécanisation forestière ?

De plus en plus gros, de plus en plus lourd, de plus en plus large ... à tel point que l'on doit questionner jusqu'à quand

cette fuite en avant peut continuer ? Bien sûr, sont mis en avant des progrès technologiques qui visent à réduire la portance au sol en élargissant les pneumatiques, en baissant les pressions, en proposant des trains de chenilles ... avec pour conséquences des Entrepreneurs de Travaux Forestiers (ETF), contraints de travailler toute l'année, par tous les temps, et bientôt la nuit pour amortir leurs engins dont les coûts d'acquisition se déclinent en plusieurs centaines de milliers d'Euros.

Parmi les exposants on trouve aussi, et heureusement, des fabricants de petits matériels forestiers. Il y a aussi les pépiniéristes, les éditeurs et surtout tous les organismes nationaux de la recherche et du développement forestier.



Une taille de matériel qui pourrait respecter davantage les sols et les chemins de Belledonne !!

On rencontre également les coopératives forestières dont « Coforêt » qui couvre entre autres le territoire du Massif de Belledonne.

Nous profitons de cette tribune pour remercier le conseil d'Administration de cette institution qui, une nouvelle fois, a accepté de nous recevoir pour un apéritif dînatoire. Merci à Cindy Negrerie, chargée de missions à la coopérative qui a organisé notre accueil.



Pascal Guillet Technicien du CNPF et Eric Biasi nouveau trésorier de GSB trinquent avec René Frasson à la santé de la Coopérative.



Une foire dans un cadre exceptionnel : 450 exposants sur un parcours forestier de 3 kilomètres.



Pour la première fois un ministre de l'Agriculture et de la Forêt (Marc Fesneau) visite le salon Euroforest. Le Président de Fransylva Antoine d'Amécourt reçoit le ministre et sa délégation sur son stand.

Rappelons que le syndicat Fransylva représente les 3,5 millions de propriétaires forestiers privés français.



Pour valoriser son bois ou peut être le commercialiser en circuit court



LA VIE DU GROUPEMENT

LES ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNÉE 2023

2023
JUILLET
04
MARDI

TOURNÉE FORESTIÈRE ORGANISÉE PAR L'O.N.F. DANS LE NORD-ISÈRE

Les forêts d'aujourd'hui et leur mode de gestion représentent un enjeu sociétal majeur, objet de tous les regards.

L'Office National des Forêts (O.N.F.) est le plus gros gestionnaire forestier National avec la responsabilité sylvicole de 11 millions d'hectares de forêts domaniales et communales dont presque 5 millions en France Métropolitaine. Cet Etablissement public doit accompagner l'adaptation des écosystèmes forestiers au changement climatique alors que beaucoup d'Associations de protection de la Nature se préoccupent de l'avenir des forêts et émettent des avis quant aux méthodes de gestion.



Les responsables départementaux écoutent les explications de la nouvelle directrice de l'O.N.F. Marjorie Guillon

Trois parcelles forestières situées dans le nord du département et comportant des problématiques différentes ont été présentées, le technicien O.N.F. a justifié pour chacune d'elles les raisons scientifiques et techniques des choix sylvicoles retenus.

Cette rencontre s'est déroulée le mardi 4 Juillet en présence de la nouvelle Directrice Marjorie Guillon qui remplace depuis le Mois d'Avril Jean-Yves Bouvet parti en retraite.

Le GSB était invité comme tous les groupements de l'Isère. Dans le Compte rendu du Journal des Sylviculteurs de 2023, où nous relations une visite du même type dans le massif de la Chartreuse, nous notions déjà **la richesse de cette démarche qui consiste à mettre les responsables des Associations environnementales face à des situations réelles et devant les décisions à prendre**. Chacun

des participants a pu mesurer l'étendue et la complexité de la tâche qui se présente dorénavant au monde de la sylviculture.



Le technicien ONF du secteur présente une parcelle de résineux dans laquelle des travaux de dépressoie viennent d'être effectués à l'aide d'une abatteuse



2023
AOÛT
27
DIMANCHE

G.S.B. S'EST RENDU À LA FOIRE AGRICOLE DE PINET D'URIAGE

Lieu : Commune de Saint-Martin-d'Uriage, hameau du Pinet (*lieu où va se dérouler le Comice Agricole et Forestier en 2024*)

Intérêt de notre présence : le G.S.B. est une association, un regroupement de sylviculteurs du Massif de Belledonne. Nous nous devons d'être présents à chaque manifestation ayant une visée territoriale. (*Les conditions météo étaient tellement dégradées ce jour-là, que, même si le G.S.B. était bien présent sur place, il n'a pu déployer son stand... donc voici juste l'affiche... rendez-vous à Saint-Martin-d'Uriage en 2024 !*)



LA VIE DU GROUPEMENT

LES ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNÉE 2023

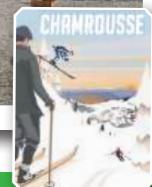
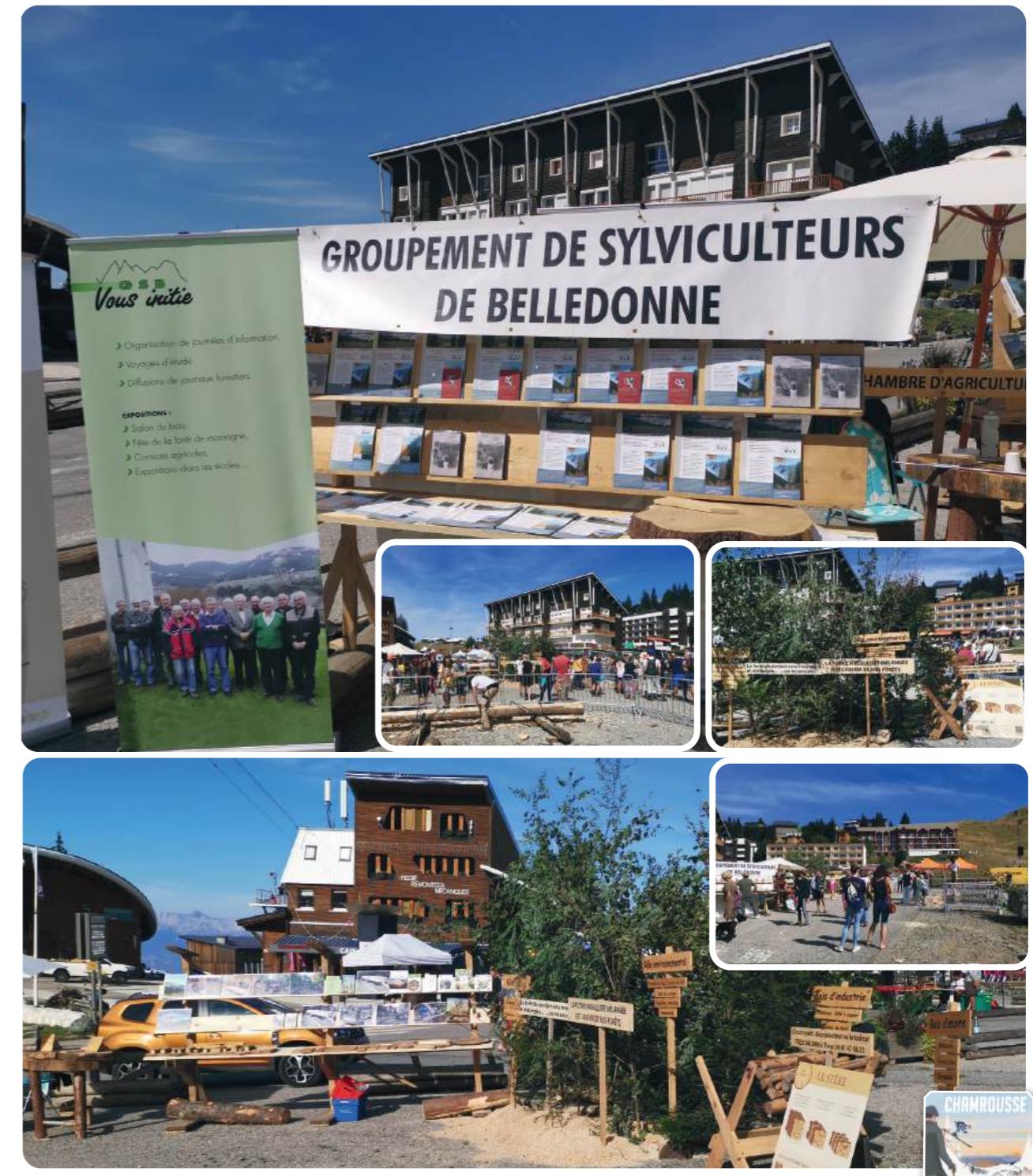
2023
SEPTEMBRE
03
DIMANCHE

G.S.B. AU COMICE AGRICOLE ET FORESTIER DE CHAMROUSSE

Lieu : Station de ski de Chamrousse

Intérêt pour G.S.B. : L'occasion pour les adhérents de rencontrer les responsables de l'Association, mais aussi les techniciens du CNPF, de la Chambre d'Agriculture et de la Coopérative Coforêt. Cette manifestation permet aussi à rencontrer le public : pour nous, c'est l'occasion d'apporter des éclaircissements sur les questions, les pratiques et les méthodes de gestion sylvicole d'aujourd'hui.

CHAMROUSSE
ALPES-FRANCE 1700



L'ÉVOLUTION DES PRIX DU BOIS

L'observation et l'analyse de l'indice du prix du bois relevés par l'ONF et présenté dans la page ci-contre pour cinq essences forestières, permet de faire les commentaires et d'en tirer les enseignements suivants :

Le chêne a fait l'objet d'une hausse spectaculaire depuis l'année 2020/2021. Les cours des bois sur pied ont quasiment doublé en deux ans, tirés par la demande chinoise autant que l'engouement des viticulteurs du monde entier pour les barriques en chêne fabriquées dans les tonneleries françaises. Si le merrain se porte bien, la communication faite autour de la réfection de la flèche de Notre Dame a contribué à conforter la réalisation de belles char-pentes avec cette noble essence dont la France possède à la fois les meilleures qualités et les plus grandes quantités dans le monde.

Le hêtre a augmenté mais dans une proportion nettement moindre par rapport à celle du chêne. Sur les quinze dernières années, il semble avoir suivi le niveau de l'inflation soit en moyenne deux pour cent par an. À savoir que le hêtre est une des essences les plus menacées par le réchauffement climatique. Certains scientifiques pronostiquent sa disparition dans les forêts françaises, tout au moins celles situées au Sud de la Loire. À savoir également que la demande en bois d'œuvre pour cette essence a fortement diminué au cours des cinquante dernières années.

Les pins Sylvestres et pins maritimes ont vu leurs prix augmenter de façon significative de Septembre 2021 à Octobre 2023 : environ 30% de hausse sur deux ans, mais on assiste actuellement à une stabilisation des cours.

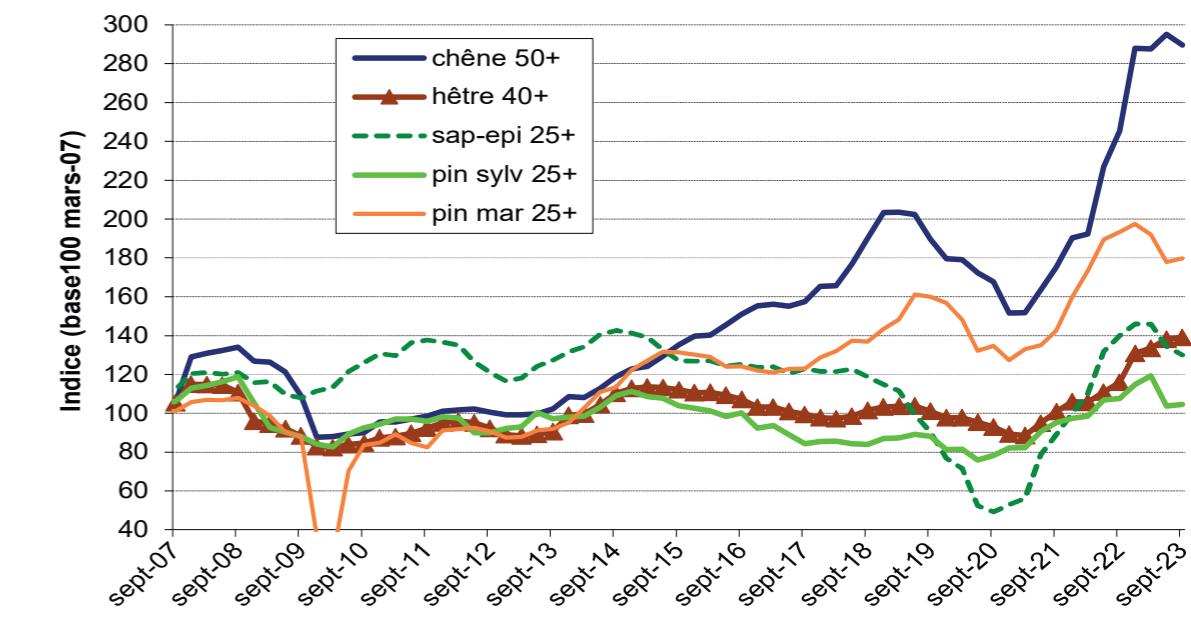
Les Sapins / Épicéas qui représentent les deux principales essences du massif de Belledonne tiennent encore une fois la lanterne rouge. Les cours d'aujourd'hui sont au même niveau qu'en 2012 où le mètre cube d'épicéa se négociait aux alentours de 50 €. La question est de savoir pourquoi cette essence tant demandée en construction bois se maintient avec des prix sur pied aussi bas, et plus de deux fois plus bas en monnaie constante que les prix pratiqués dans les années 1980...



A – BOIS SUR PIED

Indice de prix unitaire moyen des bois vendus sur pied par l'ONF [source D1-8] Moyenne mobile sur 1 an

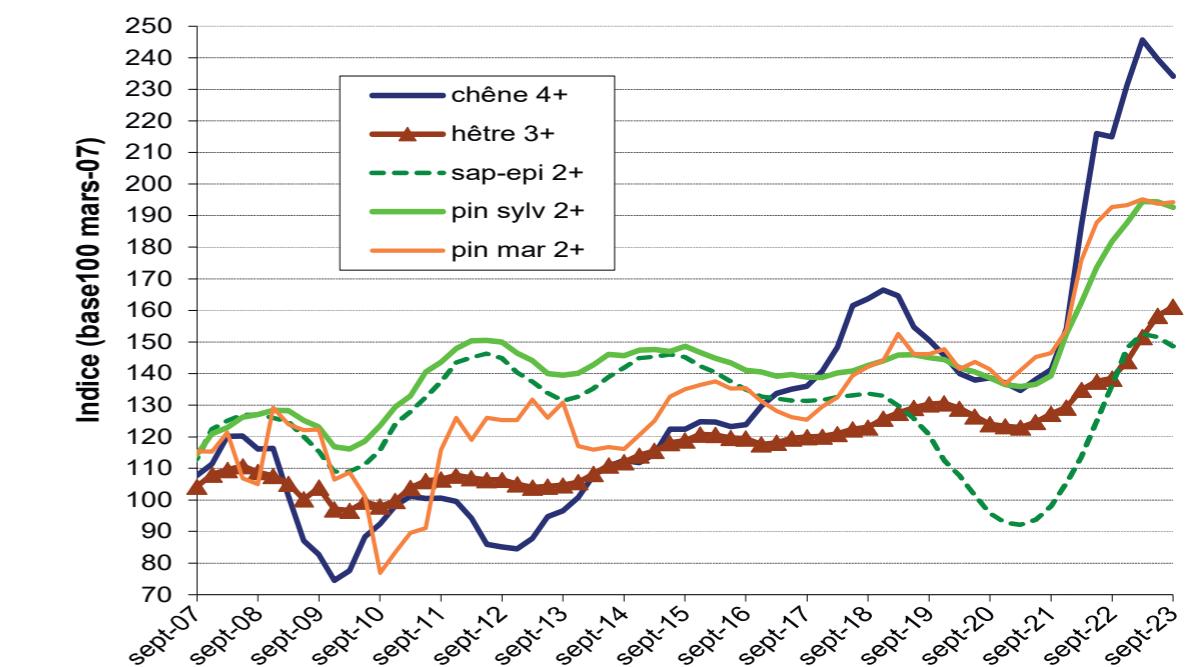
NB : Par référence au prix en €/m³ des tiges des classes supérieures de diamètre (en centimètres : 50 et + pour le chêne, ...), mesuré à 1,30 m du sol sur écorce.



B – BOIS FAÇONNÉS

Indice de prix unitaire moyen des bois vendus façonnés par l'ONF [source D1-8] Moyenne mobile sur 1 an

NB : Par référence au prix en €/m³ des grumes des classes supérieures de diamètre (en décimètres : 4 et +, ...) mesuré à mi-longueur sur écorce (feuillus) ou sous écorce (résineux).



LES ATOUTS DES FORÊTS ET DU BOIS ... ET POURTANT !!!

LES FORÊTS RÉDUISENT LES RISQUES DE SANTÉ !
UN NOUVEAU RAPPORT MONDIAL LE CONFIRME.

Quarante quatre scientifiques et experts du monde entier ont travaillé sur le rôle des forêts, des arbres et des espaces verts sur la santé humaine. Il en ressort que les arbres impactent positivement la santé humaine à tous les stades de la vie et que les effets positifs des forêts l'emportent largement sur les effets négatifs. À qui faut-il envoyer ce rapport pour que les décideurs prennent la mesure de l'importance de nos forêts ?

*En plus de produire du bois d'œuvre,
du bois d'industrie, du bois énergie,
de filtrer l'eau, de retenir les sols,
de capter du carbone,
d'embellir les paysages,
d'atténuer les effets des canicules,
d'offrir des espaces de ressourcement,
de maintenir la biodiversité*

...
*voilà que la santé des hommes
est améliorée par la présence de forêts.*



Dépérissement de la forêt à Laval-en-Belledonne

POURQUOI NOS FORÊTS SONT FRAGILISÉES ...

S'ils prenaient la pleine mesure de toutes ces fonctions, ils devraient s'inquiéter du sens de l'évolution des forêts de Belledonne. Quelques mots pour présenter ce qui lui arrive :

- Dessèchement,*
- Scolytes sur épiceas comme jamais on a vu,*
- Surexploitation ou sous exploitation,*
- Dégâts de gibier,*
- Chalarose sur les frênes,*
- Chancre sur les châtaigniers,*
- Découragements ou laisser-aller des propriétaires,*
- Prix du bois trop bas,*
- Filière aval qui cherche à faire des économies d'échelle rendant l'exploitation de petits lots de plus en plus difficile...*

La liste est longue, la prise de conscience de ces dysfonctionnements presque inexiste,

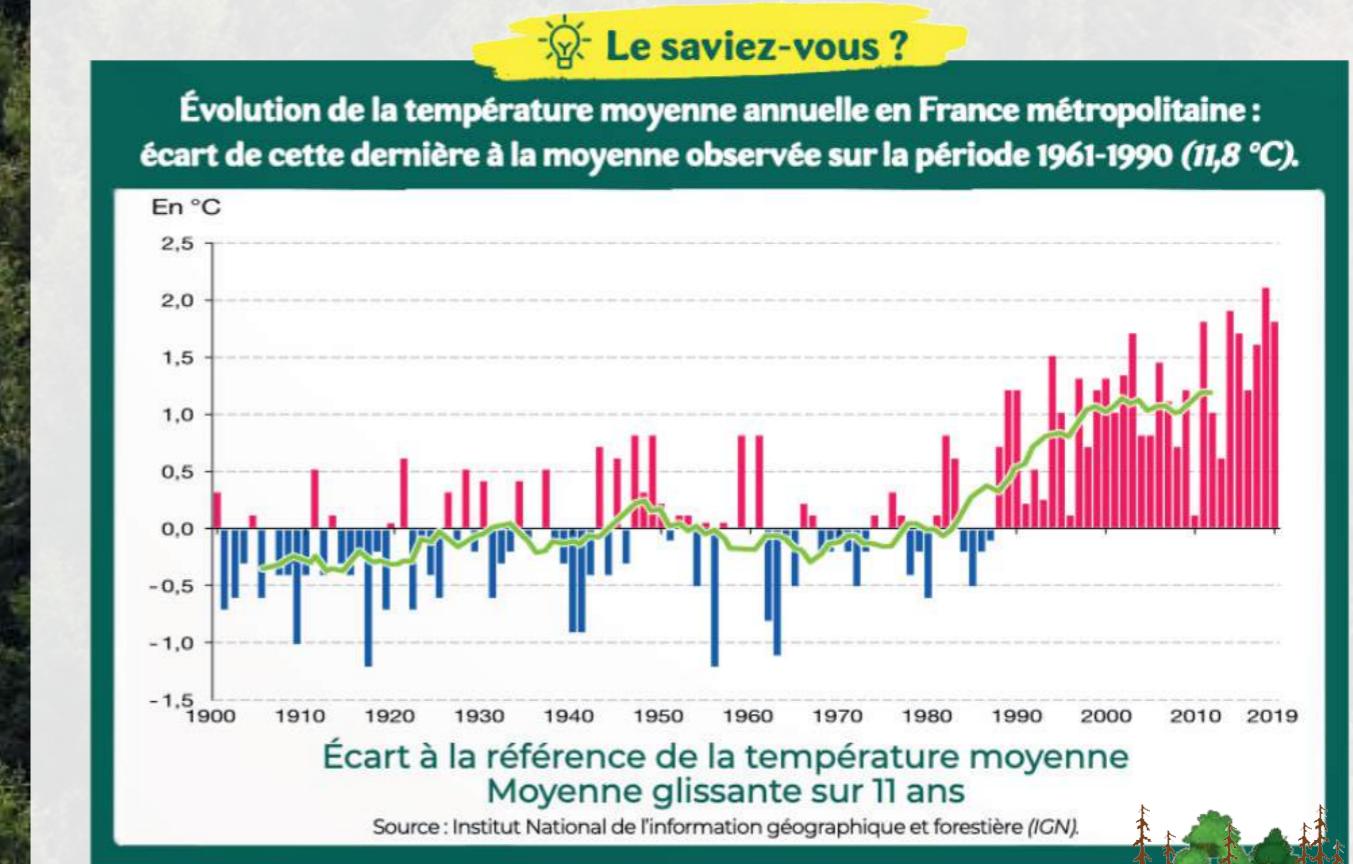
*devant l'ampleur du phénomène,
on ne sait plus très bien par où commencer...*

... E T POURQUOI NOUS DEVONS CHANGER NOS CONDUITES SYLVICOLES

L'AUGMENTATION DES TEMPÉRATURES N'EST PLUS DISCUTABLE. Tous ceux qui étaient sceptiques face à cette évidence doivent accepter la réalité des données météorologiques, notamment en zone de montagne où l'évolution est encore plus rapide.

Face à ces stress, qui dorénavant se répètent chaque année, les arbres deviennent plus facilement attaquables par les parasites.

Les arbres, à la différence de nombreuses espèces animales, ne peuvent se déplacer pour échapper aux nouvelles conditions climatiques. Ils le font quand même, mais au rythme de chaque génération avec pour conséquence une évolution climatique qui progresse vers le Nord de plusieurs centaines de mètres chaque année alors que les essences d'arbres ne progressent que de quelques dizaines en moyenne. D'où cette distorsion dans la progression qui inquiète les scientifiques autant que les Sylviculteurs dont la préoccupation majeure du moment est de **METTRE EN PLACE DES STRATÉGIES D'ADAPTATION DES ÉCOSSYSTÈMES FORESTIERS AUX NOUVELLES DONNÉES CLIMATIQUES.**



LE CÈDRE UNE ESSENCE POUR DEMAIN

SA MAJESTÉ « LE CÈDRE »,

c'est par ces mots que commence un dossier sur le cèdre écrit par Violaine Grimpel dans la revue *Forêts de France*, dans le numéro 668 de Novembre 2023.

« *Essence emblématique de nombreuses civilisations, le cèdre symbolise la puissance, la longévité et une admiration du public* ».

Il a toujours été une essence privilégiée des paysagistes mais aujourd'hui, cette essence attire l'attention des sylviculteurs et des transformateurs de bois.

ESSENCE SYMBOLIQUE ET HISTORIQUE

Il appartient à la famille des « Pinacées ». Conifère originaire d'Afrique du Nord, du Proche Orient et de l'Himalaya et sa longévité peut aller jusqu'à 2 000 ans. Il est le symbole identitaire des Libanais. Il orne les parcs et jardins historiques à travers le monde. Son bois imputrescible en a fait une essence recherchée pour faire les coques de bateau, des coffrets précieux et même des sarcophages. Après avoir disparu à la dernière glaciation, il n'a été réintroduit en France qu'au XVIII^e siècle par un dénommé Bernard de Jussieu qui rapporta deux petits cèdres du jardin Londonien Kew Garden et les planta à Paris en 1734. L'un d'eux fut planté sur le flanc de la Butte du labyrinth au jardin des plantes et on peut encore l'admirer aujourd'hui.

ESSENCE FORESTIÈRE

C'est seulement un siècle plus tard qu'il fera son apparition en plantation forestière. Nos liens privilégiés à l'époque avec l'Afrique du Nord et le Liban ont facilité cette introduction. Celle-ci s'est faite préférentiellement dans le quart Sud-est de la France (Luberon, Monts du Vaucluse...) et avec soutien du Fond Forestier National (FFN).

C'est parce que les épicéas et les sapins subissent des attaques inquiétantes pour leur avenir que le cèdre revient sur le devant de la scène. Il permet au sylviculteur d'adapter sa gestion en face du changement climatique.



Belle forêt de cèdres dans le Luberon (04)

LES QUATRE ESPÈCES DE CÈDRES

LE CÈDRE DE L'ATLAS

Il est originaire des montagnes d'Afrique du Nord, il mesure 30 à 40 mètres de haut pour des diamètres allant jusqu'à 80 centimètres. Il possède une excellente capacité de régénération naturelle au-delà de trente ans.



LE CÈDRE DU LIBAN

Originaire du Moyen-Orient, il est abondant au Liban bien évidemment mais aussi en Turquie et en Syrie. Il peut monter jusqu'à 40 mètres de hauteur. Aujourd'hui, il n'existe pas de provenance sélectionnée pour le cèdre du Liban. Des essais doivent être poursuivis pour pouvoir développer son introduction.



LE CÈDRE DE CHYPRE

Il est généralement considéré comme une sous-espèce du cèdre du Liban. Il dépasse rarement les 20 mètres de hauteur.



N.B. : À ne pas confondre le **CÈDRE ROUGE** (mieux connu en France sous son appellation anglaise « *Red Cedar* ») qui est en fait un cyprès de la famille des cupressacées. Il est utilisé et recherché pour les peaux extérieures des bâtiments et pour faire des tavaillons (tuiles en bois).

PEUT-ON ENVISAGER LA PLANTATION DE CÈDRES DANS BELLEDONNE ?

Tout d'abord préciser que si on envisage un cèdre dans notre secteur, c'est celui de l'**Atlas** que nous privilégierions. Il est actuellement implanté dans l'extrême Sud-est de la France et notre région, compte tenu des évolutions climatiques, pourrait peut-être convenir à cette essence dont voici quelques caractéristiques :

- Il exige un climat lumineux et sec, il est résistant à la sécheresse.
- Il est assez indifférent à la nature chimique du sol, notamment le PH qui l'indiffère.
- Il craint les sols argileux peu filtrants
- Il supporte assez bien les grands froids et le vent mais craint les gelées printanières.
- Il possède une excellente capacité de régénération.
- Il lui faut 70 à 80 ans pour produire une belle grume.
- Il craint le « Fomes » qui engendre une pourriture au cœur
- Il peut être attaqué par des scolytes sur les sujets affaiblis
- La chenille processionnaire du pin, reconnaissable à ses nids d'hiver soyeux dans le houppier, provoque chez les cèdres des défoliations parfois importantes.



Un tout jeune cèdre planté par l'ONF en Isère

Le Limousin s'est intéressé à cette essence il y a une dizaine d'années. Huit sites couvrant douze hectares ont fait l'objet de boisement et reboisement et ce, dans trois parties différentes du Limousin : Le plateau de Millevaches, la Châtaigneraie et les plateaux limousins. L'essence de référence est celle du Douglas qui a fait l'objet depuis cinquante ans de très nombreuses plantations. **Une croissance similaire au Douglas** sur une majorité de parcelles est le premier enseignement tiré de cette expérimentation. Les cèdres sont beaux et n'ont rien à envier à leurs cousins d'Amérique même si quelques parcelles obtiennent des résultats moindres.

Pour conclure, on dira que le cèdre de l'Atlas est une essence intéressante à essayer en mélange avec du feuillu dans nos parcelles forestières. Il serait intéressant comme cela s'est fait dans le Limousin, que notre Groupement procède au plus vite à des observations de terrain sur des plantations locales faites ou à faire avec du cèdre de l'Atlas.

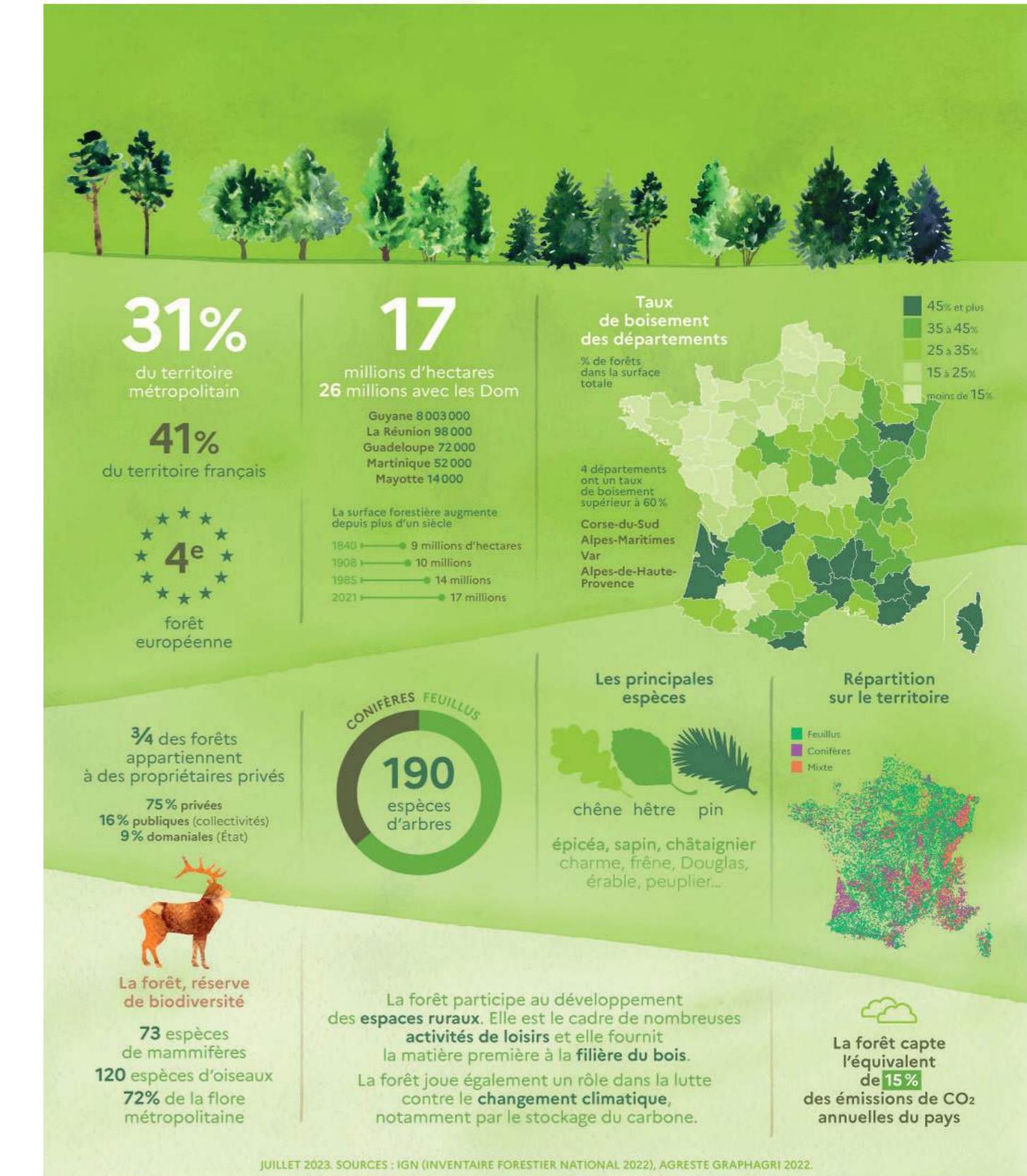


Un cèdre de 10 ans dans le Trièves

N.B. : Le hasard nous montre que **LE CÈDRE** est un véritable sujet d'actualité ! En effet, au moment de la parution de notre revue, un dossier très approfondi sur le cèdre sort en parallèle dans le N°27 (décembre 2023) de la revue *PARLONS FORêt*. Nous vous rappelons que grâce votre abonnement au GSB vous recevez cette revue, donc nous vous engageons vivement à consulter ce dossier très intéressant.

LA FORÊT FRANÇAISE EN QUELQUES CHIFFRES

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité



INVESTIR DANS LA FORÊT EN 2024 ?

INVESTIR DANS LES FORêTS : BONNE OU MAUVAISE IDÉE ? C'est le titre d'un article paru dans la presse en Avril 2023. Le journaliste annonce la couleur dès la première phrase : « **Le placement n'est pas très rentable** ». Nous, sylviculteurs de Belledonne, non seulement nous le confirmons mais nous le dénonçons.

Dans un précédent article paru dans la huitième édition du journal des sylviculteurs, nous avancions qu'une activité économique n'est pas pérenne si elle n'est pas rentable !

C'est le cas de la sylviculture sur notre Massif dans lequel on peut de visu, sans sortir de chez soi, observer la quantité de bois qui est coupé et le peu d'attrait manifesté par les propriétaires forestiers pour y reconstituer un peuplement. La faible rentabilité des forêts y est pour quelque chose.

Votre Association GSB qui fait partie de l'Union des Forestiers Privés de l'Isère et vous permet d'adhérer au Syndicat national des forestiers privés de France (Fransylva). Ce syndicat publie une revue mensuelle « **Forêts de France** » à laquelle GSB est abonné et qui rapporte les actions, revendications et autres interventions du Président D'Amécourt, des Administrateurs et des salariés pour défendre la cause forestière pour laquelle les sujets ne manquent pas !

Mais il en est un, celui des cours du bois, pour lequel nous pensons que le syndicat manque de détermination et d'actions concrètes pour dénoncer les prix trop bas des essences résineuses et feuillues exceptés celle du chêne.

À savoir que pour le syndicat majoritaire du Lobby Agricole, la revendication première porte sur le prix des productions agricoles. Il est vrai que pour une grande majorité des sylviculteurs, la forêt n'est pas leur premier revenu, à la différence des agriculteurs qui vivent principalement de leur activité. Mais quand même, ce n'est pas une raison pour

La forêt est devenue une valeur refuge. Deux moyens sont possibles pour ce placement :

l'achat en direct d'une parcelle ou l'achat de parts dans un Groupement Forestier d'Investissement.

propriétaires chaque année en dehors des successions. Par ailleurs, pour toute mise en vente d'une forêt de moins de quatre hectares, un décret prévoit que les propriétaires d'une surface boisée adjacente bénéficient d'un droit de préférence s'ils souhaitent l'acquérir.

- Une autre possibilité est l'achat de parts dans un Groupement Forestier d'Investissement. (Rappelez-vous la présentation par Claude Ferradou du Groupement Forestier des « Ramiettes » situé dans le Vercors, lors de notre dernière A.G. de Saint-Mury le 18 Mars 2023). Cette formule présente l'avantage de ne pas avoir à gérer la forêt. En effet, la gestion est dévolue au gérant ou à des professionnels de la forêt comme le sont les experts forestiers. (Rappelez-vous l'intervention de Germain Dutel, aspirant expert forestier qui est intervenu pour présenter sa profession lors de cette même A.G.).

Les forêts sont un bien précieux, non pour la rentabilité qui est assez faible, mais pour la production, le plaisir, l'humanité, l'esthétique ou l'atténuation des effets du changement climatique.

sous-payer cette ressource naturelle dont les vertus n'ont jamais été autant louées par la société. Qu'il s'agisse de l'écosystème forestier et de ses aménités ou du matériau bois qu'il produit, toutes les cases du développement durable sont cochées.

En conclusion, sachez chers adhérents, que vos forêts sont un bien précieux, non pour leur rentabilité qui est très faible mais pour les autres fonctions qu'elles remplissent à ceux qui les possèdent (production de bois énergie, de bois d'œuvre, plaisir de travailler en forêts...) autant que pour l'humanité (filtrations de toutes sortes, ressourcements divers et variés, esthétique paysagère, atténuation des effets du changement climatique ...).

Ainsi, l'Association à laquelle vous adhérez, vous invite à acquérir des parts dans des Groupements forestiers ou acheter des forêts lorsque l'occasion se présente notamment lors de cessions de parcelles contiguës aux vôtres. Agrandir ses parcelles, c'est aussi lutter contre le

Agrandir ses parcelles, c'est aussi lutter contre le morcellement.

morcellement qui est un handicap majeur d'une grande partie des forêts privées Alpines.

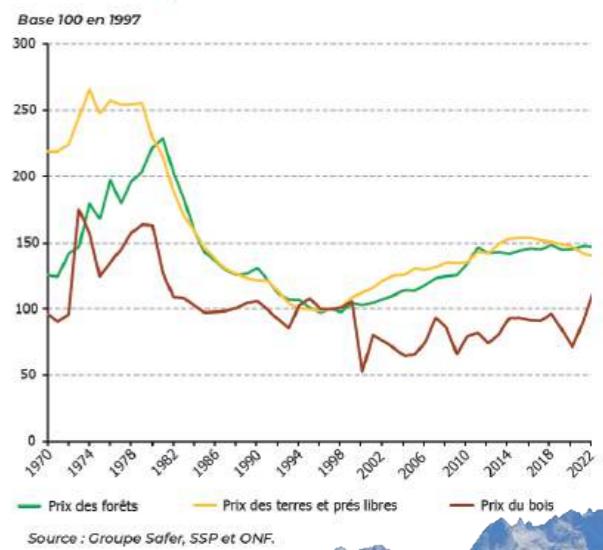
Sachez que le prix moyen des forêts en France continue de progresser d'environ 3 à 4% par an pour les grandes et très grandes forêts, et seulement de 1 à 2% pour les petites surfaces. Il va bientôt atteindre 4.500 € par hectare en moyenne pour l'ensemble de notre pays alors qu'en Allemagne, le prix est beaucoup plus élevé et se situe au-dessus des 15.000 € par hectare.

Cela montre bien que la forêt est une valeur sûre dont la rentabilité est faible, anormalement faible mais pour laquelle la valeur refuge est élevée.

Le prix des forêts soutenu par la faiblesse des taux d'intérêt

Jusqu'à la fin des années 1990, l'évolution du prix des forêts est guidée structurellement par deux facteurs : le prix du bois et le prix des terres agricoles, ce dernier étant influencé par les taux d'intérêt réels et les résultats économiques agricoles à l'hectare. Entre 1997 et 1999, le prix des forêts augmente dans le sillage du marché des terres agricoles, lui-même soutenu par la baisse des taux d'intérêt. Suite aux tempêtes de décembre 1999, les cours du bois se sont effondrés. Pour autant, grâce à une fermeture du marché en 2000, le prix des forêts s'est maintenu. A partir de cette année-là, le prix du bois entre dans une période de forte volatilité, dans une fourchette de 10 à 40 % en dessous de son niveau pré-tempêtes (1999). Depuis 2000, la progression du prix des forêts serait donc davantage à ratteler à la hausse du prix des terres agricoles, elle-même fortement influencée par la baisse des taux d'intérêt. Les acquéreurs jugent, peut-être à raison, que le prix du bois peut se redresser à terme. Il est vrai qu'en tendance, depuis 2000, le prix du bois remonte progressivement vers le niveau de la décennie 1990.

Évolution en valeur constante du prix des forêts, du bois et des terres et prés libres entre 1970 et 2022



Source : Groupe Safer, SSP et ONF.



1 MILLIARD D'ARBRES À PLANTER EN 10 ANS

PAS 1 MILLION,
PAS 100 MILLIONS ...
MAIS 1 MILLIARD D'ARBRES !

Telle est la conclusion d'un rapport rédigé par les membres du Conseil Supérieur de la Forêt et du Bois (CSFB) et remis au Ministère de l'Agriculture en juillet dernier. Selon ce rapport commandé par le Président de la République, 10% de la forêt française devrait être renouvelée d'ici à dix ans pour s'adapter au changement climatique.

Le tableau de la forêt française dépeint par les auteurs du rapport est alarmant : insectes ravageurs, champignons pathogènes, tempêtes, incendies, sécheresses, canicules... Les auteurs évaluent à plus d'un million d'hectares les boisements à fort risque de dépérissement dans les dix ans qui viennent.

Cet été 2023, les forêts de Belledonne ont subi des attaques sans précédent de mémoire de sylviculteur. De toutes part, y compris au dessus de 1 000 mètres d'altitude et sur les versants Nord, des tâches d'épicéas déperissants atomisent nos espaces enrésinés. À ce rythme et bien avant dix ans, nous aurons atteint les 10% d'arbres morts annoncés dans le rapport du CSFB.

Un milliard d'arbres à replanter comme annoncé dans le titre est un chiffre impressionnant mais si je vous dis que l'état va s'engager sur **10 MILLIARDS D'EUROS SUR 10 ANS** pour soutenir cet effort de plantation et les travaux sylvicoles nécessaires pour accompagner les forêts dans leur adaptation au changement climatique, vous devriez être satisfaits par cette générosité étatique à l'endroit de nos forêts.



Ce qui est en train d'arriver aux plantations...



Exemple de futaie irrégulière à couvert continu

Sachez qu'au Groupement nous avons des craintes. Nous craignons en effet que les partisans de la sylviculture industrielle basée sur la coupe rase et la replantation l'emportent sur le modèle qui nous semble mieux adapté au changement climatique : **la futaie irrégulière mélangée**.

Nos craintes sont justifiées aussi parce que nous avons été échaudés par le dispositif « renouvellement forestier » du plan France Relance qui a été doté d'une enveloppe de 150 millions d'Euros, dont 87% a financé le modèle sylvicole qui semble ne plus convenir aux conditions climatiques actuelles, et encore moins à celles qui sont annoncées ces soixante prochaines années.

Nous sommes bien évidemment très satisfaits de la prise de conscience par les plus hautes instances de l'état de l'impasse dans laquelle se trouvent nos forêts de résineux. Nous sommes ravis que dix Milliards d'Euros soient fléchés ces dix prochaines années pour renouveler 10% de la forêt française soit l'équivalent de 1,7 millions d'hectares. Mais, nous restons vigilants et attentifs pour que, sur un Massif comme celui de Belledonne, on ne répète pas l'enrésinement des trente années de financement du fond Forestier National. Celui-ci a orienté une grande partie de la sylviculture

française vers un seul modèle sylvicole qui ne convient plus aux évolutions sociales et climatiques de notre Massif forestier. **Au sein du groupement GSB, nous y travaillons et ne manquons pas une occasion pour vous informer, pour vous former ou même pour vous inciter à faire évoluer le modèle sylvicole que beaucoup d'entre nous côtoient depuis leur enfance**, pour s'orienter vers d'autres types de gestion comme par exemple **la futaie irrégulière à couvert continu**, certes plus pointus à conduire mais qui laissent espérer plus de pérennité pour l'avenir de nos forêts.

LES FEUILLUS DE BELLEDONNE

LES FEUILLUS DE BELLEDONNE NE SONT PLUS VALORISÉS ! QUE FAIRE ?

Pourquoi depuis plusieurs décennies, n'y a-t-il d'yeux que pour les épicéas de Belledonne ? Leur abondance certes, leur qualité mécanique reconnue, leur prix inférieur de 10 à 20% par rapport à d'autres régions françaises comme le quart Nord-Est peuvent expliquer en partie cet engouement mais à l'inverse, pourquoi les feuillus ont-ils perdu peu à peu de leur intérêt ?

Des questions qui pourraient faire l'objet d'un mémoire de fin d'études pour un étudiant en école forestière tellement cette problématique interpelle les sylviculteurs que nous sommes.

Pour y répondre, quatre évolutions de la filière bois locale permettent d'expliquer cet état de fait :

1- LA DISPARITION DE NOMBREUSES SCIERIES

installées autrefois dans toutes les communes du Massif de Belledonne. Par exemple, à Laval-en-Belledonne, pas moins de trois scieries ont fonctionné jusque dans les années 80 du siècle passé. D'autres fonctionnaient à Saint-Mury-Monteymond, La Combe de Lancey, Revel, les Adrets, Theys... Ces petites unités sciaient principalement du bois provenant de leur commune ou des communes limitrophes, limitant du coup le transport des troncs sur de longues distances. L'épicéa était déjà l'essence la plus importante dans les peuplements mais les plantations résineuses installées après guerre par le Fond Forestier national sur des terres agricoles, n'en étaient encore qu'au début de leur croissance. Arrivées à maturité, elles font aujourd'hui le bonheur de la filière bois industrielle.

2- LA DISPARITION DE NOMBREUX ARTISANS LOCAUX

pour qui les feuillus du territoire représentaient l'essentiel de leur matière première. Ce fut le cas autrefois des charrons qui cherchaient surtout des frênes, les menuisiers privilégiaient le châtaignier pour les huisseries extérieures et les cercueils et le hêtre convenait parfaitement à la fabrication des marches d'escaliers. Le noyer étant réservé à la fabrication de meubles comme le chêne pour faire des lames de parquet.

3- LA FILIÈRE BOIS QUI S'EST INDUSTRIALISÉE fortement ces cinquante dernières années contribue à la désaffection de nos feuillus. Le fait qu'ils sont disséminés ça et là dans nos parcelles forestières explique en partie ce manque d'intérêt. Si la scierie locale d'autrefois ne refusait jamais l'achat d'un ou de quelques feuillus isolés, ce n'est plus le cas de la filière telle qu'elle est structurée aujourd'hui. L'unité n'est plus la grume mais le camion de grumes. C'est ainsi que beaucoup de feuillus qui feraient le bonheur de nombreux ébénistes finissent en bois énergie et ce qui désespère peut être le plus les sylviculteurs que nous sommes, c'est de voir même des noyers qui ne trouvent plus preneur, y compris lorsque le propriétaire a pris la peine de les déraciner comme il se doit et les mettre à port de camions.

4- DIFFICILE DE RÉCOLTER ET TRIER LES FEUILLUS : a filière bois s'est largement industrialisée mais sa partie amont, celle des producteurs que nous représentons, n'a pas su mettre en place des structures lui permettant de récolter, trier puis commercialiser quelques grumes de feuillus dans une parcelle forestière.

**LA DÉRURALISATION,
AUTANT QUE L'ATOMISATION
DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS,
CONSTITUENT DONC UNE DES CAUSES
DE LA FAIBLE VALORISATION
DES FEUILLUS DE BELLEDONNE.**



DE PLUS EN PLUS NOMBREUX À ADHÉRER À GSB

Vous êtes chaque année plus nombreux à adhérer à GSB, en voici **QUELQUES RAISONS !**



Dans les précédentes revues, une page était consacrée à présenter les dix raisons qui justifient l'adhésion à l'Association GSB. Même si chacune d'entre elles présente toujours autant d'intérêt, dans ce numéro nous en exposons deux dont vous devez mesurer l'importance.

LE PREMIER AVANTAGE est la couverture Responsabilité Civile que procure GSB pour ses parcelles forestières. C'est malheureusement la survenance d'un grave accident au printemps 2023 sur la route de la Combe de Lancey qui rappelle l'intérêt d'être couvert. Une voiture empruntant cette voie d'accès a subi la chute d'un châtaignier d'environ vingt centimètres de diamètre. Celui-ci a traversé le pare-brise et blessé très grièvement la conductrice au niveau du ventre et du bassin. Fort heureusement, un de ses enfants installé sur le siège arrière a été épargné et est sorti indemne de la voiture. Ce ne fut pas le cas de cette jeune maman qui, au cours des mois d'hôpital qu'a nécessité son état, a supporté de nombreuses opérations chirurgicales.

Si nous évoquons ce tragique accident c'est parce que notre Groupement a été alerté par l'une de nos adhérentes. En effet, celle-ci a été approchée par l'assurance de la victime qui l'a informée que l'arbre en question provenait d'une zone limite entre deux parcelles et qu'ainsi il « **pourrait** » lui appartenir et qu'ainsi, sa responsabilité « **pourrait** » être engagée.

Une délégation de GSB constituée de la Présidente Marie-Christine Parade, Jean-Louis Rebuffet, Jean Carvin, Paul Plançon et Roger Giraud à laquelle s'était joint Pascal Guillet, technicien au CNPF, se sont rendus sur les lieux du sinistre en présence de la propriétaire de la parcelle et de son Mari. L'objectif, au-delà de rassurer notre adhérente

très angoissée, était de vérifier précisément avec plan cadastral et GPS en appui, si l'arbre en question appartenait ou pas à notre adhérente. Elle fut très soulagée lorsque le GPS a révélé que l'arbre en question appartenait, sans doute possible, à la parcelle voisine.

Ainsi, cet incident malheureux démontre, si tant est qu'il soit encore nécessaire, l'intérêt d'être couvert en Responsabilité

Civile pour chacune de nos parcelles forestières. On dit chacune de nos parcelles parce qu'un certain nombre d'entre vous ne sont pas à jour dans l'inventaire de leur parcellaire. Votre bulletin d'adhésion permet chaque année d'actualiser les listes en offrant la possibilité de rajouter, ou de supprimer des parcelles en fonction des oubliés ou des mouvements intervenus dans l'année écoulée. On rappelle qu'une parcelle non inventoriée est une parcelle non couverte en Responsabilité civile.

LE DEUXIÈME AVANTAGE est que votre versement à GSB permet de collecter une cotisation au Syndicat National des Propriétaires Forestiers Privés de France : Fransylva. Notre collecte et son reversement au Syndicat, via l'UFP 38 (Association départementale qui fédère le Syndicat et les sept Groupements Forestiers de l'Isère), nous rend plus fort pour défendre les intérêts des propriétaires forestiers privés. Certains disent que le Syndicat National a des actions limitées et que si ça va mal, c'est son efficacité qui doit être remise en cause. Nous répondrons simplement que sans Fransylva ce serait certainement encore pire.

Décidément, cette cotisation que vous versez à GSB est un vrai cheval de Troie. Sous le montant d'un seul versement, se cachent une assurance, une cotisation syndicale et l'abonnement à une revue.

Et on ne parle pas des autres intérêts dont celui qui offre la possibilité de suivre les deux à trois formations proposées par votre Groupement et Pascal Guillet du CNPF.

La participation à l'Assemblée Générale annuelle est également un moment important d'apport de connaissances autant que de convivialité entre les adhérents.

On ne va pas décliner les autres avantages d'adhérer à l'Association GSB. Ceux présentés ci-dessus suffisent à justifier très largement votre cotisation.



Assemblée Générale
de mars 2023
à Saint-Mury-Monteymond
Parmi les thèmes abordés :
les solutions pour mieux gérer sa forêt...

TCHEKHOV ET LA DÉFENSE DES FORÊTS

Anton Tchekhov est né en 1860 en Russie à Taganrog au bord de la mer d'Azov, (lieu que nous situons mieux depuis la guerre en Ukraine). Il est l'un des six enfants d'une famille de commerçants pauvres dont la banqueroute de l'épicerie de son père conduira une partie de la famille dans la banlieue de Moscou, mais grâce à une petite bourse obtenue auprès de sa ville natale, il entreprend des études de Médecine. En parallèle de son activité de praticien et jusqu'à sa mort en 1904 à seulement 44 ans, Anton écrit beaucoup.

Ainsi, entre 1880 et 1904, plus de 600 œuvres littéraires et pièces de Théâtre ont été écrites par ce génie des lettres dont trois grandes pièces : *Oncle Vania* (1897), *Les trois Soeurs* (1901) et *La Cerisaie* (1904). C'est très précisément dans Oncle Vania que Tchékhov exprime ses sentiments sur les forêts, je le cite :

(...) « Tu peux te chauffer avec de la tourbe et construire des granges en pierre. Enfin soit ; j'admetts qu'on abatte les arbres quand c'est nécessaire, mais pourquoi des forêts entières ? Les forêts russes gémissent sous les coups de hache, des millions d'arbres sont perdus, les bêtes et les oiseaux fuient leurs refuges. Les rivières baissent et se dessèchent. Il faut être un barbare insensé pour brûler toute cette beauté dans un poêle, pour anéantir ce que nous sommes en train de créer. L'homme a été doué d'intelligence et de force créatrice pour augmenter son patrimoine, mais jusqu'à présent qu'a-t-il créé ? Il n'a fait que détruire » (...)

Dans la pièce, le regard sur la forêt est exprimé par Astrov, médecin comme lui. Tchékhov qui a lui aussi parcouru la campagne, est indigné par l'état des forêts et leur disparition.



POURQUOI RAPPORTER DE TELS PROPOS DANS UNE REVUE FORESTIÈRE ?

Parce ce que l'histoire se répète et les regards inquiets des environnementalistes d'aujourd'hui sur la forêt étaient les mêmes il y a plus d'un siècle.

Les jugements d'aujourd'hui n'expriment rien de nouveau. Ils cristallisent et fixent nos attentions au point de nous détourner des vraies questions que sont les prix du bois trop faibles avec un amont de filière qui s'industrialise et maintient une forte pression pour faire couper ras les parcelles forestières. Cette option devient même une règle qui peut être justifiée lorsque les attaques parasitaires sont fortes et les déprérissements conséquents mais le tout contribue à ce que les propriétaires forestiers soient anesthésiés, ne sachant plus que faire, ni quelles décisions prendre et à quels saints se vouer.



Aujourd'hui; tout contribue à ce que les propriétaires forestiers soient anesthésiés, ne sachant plus que faire ni quelles décisions prendre et à quels saints se vouer...



Abattage d'épicéas malades



Des dizaines d'épicéas sont ravagés par les scolytes, on constate sans difficulté la présence des larves dans l'écorce.

LES ENVIRONNEMENTALISTES POSENT UN VRAI DIAGNOSTIC SUR LA FORêt, ils voient que la direction prise il y a déjà longtemps par la sylviculture industrielle nous conduit dans une impasse. Nos divergences avec les courants les plus radicaux portent sur les voies à prendre pour en sortir :

- Oui, il faut couper du bois dans nos forêts pour favoriser la régénération naturelle tout en répondant aux demandes de ce matériau si noble. Ceci procure un peu de revenu aux propriétaires, insuffisant certes avec les cours actuels, mais qui reste la seule entrée financière pour couvrir les dépenses en impôts, pour les transmissions de patrimoine et surtout pour couvrir les frais liés à la sylviculture.

- Certains courants prétendent que la forêt est un bien commun. Cela sous-entend que la société dans son ensemble à mots à dire sur la gestion sylvicole mais cette option serait recevable si tous les services procurés par les forêts (et ils sont très nombreux) étaient rétribués. Or, ce n'est pas le cas, le seul revenu de la forêt est celui du prix médiocre de la vente de nos bois.

- Oui, dans notre Massif de Belledonne, il faut retrouver le modèle sylvicole d'avant, celui qui existait avant que le Fond forestier finance l'installation, en lieu et place des prairies abandonnées par les paysans partis dans les usines, des plantations uniques de résineux sous prétexte que l'aval de la filière bois, particulièrement les papeteries, se régalaient des éclaircies des jeunes peuplements de résineux

- Oui, et voyons les choses en face, l'exploitation forestière telle qu'elle se présente aujourd'hui avec des engins de plus en plus gros, de plus en plus lourds, de

plus en plus chers, est de moins en moins ajustée aux besoins d'une sylviculture douce, raisonnée, adaptée aux parcelles de petite taille de Belledonne. Les acheteurs de bois et les entrepreneurs de travaux forestiers, cherchent à optimiser leurs prestations. (il n'est pas question ici de les critiquer mais juste constater une évolution globale qui ne va pas dans le bon sens).

- Oui, l'amont de la filière bois cherche « à faire des économies d'échelle » : les achats, l'abattage, le débardage et le transport des grumes vers les scieries trouvent leur équilibre financier seulement si les volumes de bois sont importants avec pour conséquence des coupes rases qui deviennent, in fine, l'option de gestion sylvicole souvent retenue. Mais qu'aurions nous fait à leur place si une de nos parcelles était déjà attaquée ou en passe de l'être par le fameux parasite ? La deuxième conséquence est liée à la commercialisation des petits lots dont le volume est inférieur ou égal à la jauge d'un grumier ; ceux-ci, de plus en plus difficile à commercialiser, intéressent de moins en moins les acheteurs ou à des prix trop bas. Ce problème se pose avec encore plus d'acuité pour les feuillus dont les volumes à prélever dans les parcelles sont souvent encore plus faibles (voir article de la page 21 sur les feuillus de Belledonne).

Ce vrai questionnement qui interpelle tous les propriétaires forestiers de Belledonne va être le thème de la **table ronde** de notre **Assemblée Générale du 23 Mars 2024** à la salle des fêtes de la Combe de Lancey. Trois situations vont être examinées : une parcelle de résineux encore indemne du fameux parasite, une parcelle en début d'attaque et enfin, une parcelle où tous les arbres sont morts. Pour chaque situation, les intervenants, dont des sylviculteurs, donneront un avis sur l'itinéraire sylvicole à privilégier.

UN PARCOURS QUI SUSCITE L'ADMIRATION

L' HISTOIRE D'UN PASSIONNÉ DE LA FORESTERIE PHILIPPE GONSSOLIN :

Philippe est né en 1986, à Tassin la Demi Lune dans la banlieue Nord-Ouest de Lyon. C'est son oncle, élagueur-paysagiste qui lui communique le goût des arbres. De l'arbre à la forêt il n'y a qu'un pas. Il le franchit en entrant au Lycée de Montélimar dans lequel il prépare un B.E.P.A. en Travaux Forestiers.

Diplôme en poche en 2005, il se fait embaucher comme apprenti dans la spécialité « Bucheron/Débardeur » dans une entreprise de Travaux forestiers de La Mure-sur-Azergues dans le département du Rhône. Passionné, travailleur et dynamique il crée en 2007 sa propre Entreprise en Bucheronnage/Débardage. Il n'a que 21 ans.

En 2011, un terrible accident professionnel le plonge dans le coma durant trois mois et le prive de parole pendant un temps encore plus long. Mais, la séquelle la plus grave est une paraplégie de la partie inférieure de son corps, du bassin aux membres inférieurs. Après une période difficile durant laquelle il doit accepter son état, Philippe ne se laisse pas aller. On lui a bien proposé une reconversion professionnelle à Grenoble dans les métiers du textile et des articles de sports ... mais il a vite compris que cette branche ne collait pas à ses aspirations. Par contre, nous pouvons nous réjouir car elle lui a fait découvrir et aimer la région et particulièrement notre beau Massif de Belledonne.

C'est aux Adrets qu'il se fixe en 2016, au hameau des Comtes où il acquiert un petit chalet qui remplissait la fonction de chambres d'hôtes dans l'enceinte de l'ancien Restaurant « La Grange du bois des Loups ». Il a d'ailleurs en projet de le remplacer par un chalet plus grand, construit avec le matériau abondant qui pousse sur notre territoire : l'épicéa de Belledonne. Ce principe constructif appelé « fuste » à l'avantage d'être travaillé sur le lieu même de sa construction, il offre une isolation renforcée et son intégration dans un paysage de montagne est très bonne.



C'est d'ailleurs dans ce secteur que l'on a rencontré Philippe, quelque part sur la route forestière des Crêts. Les premiers mots échangés ont porté sur des questions forestières, ce qui nous a laissé à penser que Philippe allait surmonter son handicap tellement le bois, la forêt et les travaux forestiers lui sont chevillés au corps. Notre sentiment a été confirmé lorsque nous avons appris qu'il avait créé une nouvelle entreprise de négoce, abattage et débardage de bois. Un tracteur forestier de la marque FSK avec son Grapple (bras hydraulique) est en phase d'équipement. Deux bûcherons en sous-traitance travailleront pour lui et avec lui. Une entreprise forestière, équipée d'un tracteur Camox, permet d'assurer la complétude de ses chantiers.

Philippe adhère à notre Groupement. Il assiste à nos assemblées générales et c'est lors de ces rencontres que vous pourrez lui proposer vos lots de bois si tant est que vous en avez à vendre. À savoir qu'aujourd'hui, le prix

du bois est basé sur la catégorie de bois dominante. Par exemple, si le lot proposé à la vente est constitué à 70% de chablis dont le débouché est celui du bois énergie, il y a de fortes chances que le prix proposé de l'ensemble du lot soit celui de la catégorie dominante. Philippe procède différemment. Il entrepose le lot sur une place de dépôt et procède au tri du bois si cela n'avait pas été fait en forêt. Le bois d'œuvre sera payé à sa

valeur, le bois énergie à la sienne. In fine, on devrait obtenir une meilleure valorisation mais aussi, une partie plus ou moins importante de ce matériau si noble sera épargnée des mâchoires voraces d'un broyeur et pourra finir en planches, chevrons et autres solives pour construire des maisons.

Enfin, et pour finir ce propos sur cet entrepreneur hors du commun, sachez qu'au-delà de sa passion pour la forêt, le bois ou les engins, lorsque dans le cadre de son travail il parcourt la forêt, seul dans la fraîcheur et les vapeurs d'un matin d'automne, c'est avec en toile de fond la chaîne des Alpes blanchie par les premières chutes de neiges que Philippe avoue trouver ici les racines de sa motivation.



GÉRARD CLAUDET NOUS A QUITTÉS

Gérard Claudet est décédé au mois de Juillet 2023 à 84 ans.

Résidant dans Belledonne, sur la commune de Theys depuis plusieurs décennies pour les périodes de vacances, c'est dans le Vercors qu'il avait acquis une trentaine d'hectares de forêts pour bénéficier du droit de chasse, un sport qu'il aimait tant.

Mais, lorsqu'est arrivé le moment de faire des coupes dans ses parcelles de bois, Gérard s'est renseigné auprès de voisins sylviculteurs pour savoir quels arbres couper. Les conseils qui lui furent donnés à l'époque ne l'ont pas convaincu : « *Tu coupes cet arbre parce qu'il gène ses voisins, tu laisses celui qui est seul, tu équilibrer les espaces en répartissant les arbres de façon assez régulière au niveau du sol...»*

Gérard a exercé toute sa carrière au C.E.A. (Commissariat à l'Énergie Atomique) en tant que chercheur dans le domaine de la Cryogénie. Le chercheur qu'il était ne s'est pas contenté des conseils empiriques et des pratiques sylvicoles habituelles. Il a voulu aller plus avant dans le choix des arbres à couper. Le concept fondateur de son travail de recherche a été de partir de l'idée qu'en forêt, on coupe seulement les arbres dont la croissance est faible ou nulle, et on laisse croître ceux qui continuent à capturer du carbone et donc à faire du bois.



L'ensemble du Conseil d'Administration de GSB ainsi que ses adhérents présentent à sa femme, à ses enfants et petits enfants, leur profond regret de la disparition de ce chercheur invétéré ainsi que leurs plus sincères condoléances.

Pour cela, il a mis au point une méthode, assez fastidieuse à mettre en place certes, qui consiste à mesurer le diamètre de chaque arbre de plus de vingt centimètres et l'inscrire sur le tronc à hauteur d'homme avec l'aide d'une gouge à bois. La fréquence de ces relevés, tous les sept ans dans chaque parcelle forestière, permet d'apprécier les croissances, noter à nouveau les diamètres et repérer les arbres à croissance nulle ou faible en vue de les abattre. Il est évident qu'il était très attentif à respecter une répartition correcte des tiges par classe d'âge pour garantir à ses forêts leur pérennité sans jamais passer par la case « coupe rase » qu'il considérait comme une erreur de gestion sylvicole.

En forêt, on coupe seulement les arbres dont la croissance est faible ou nulle, et on laisse croître ceux qui continuent à capturer du carbone

Il a travaillé avec un groupe de sylviculteurs de GSB qui a souhaité expérimenter sa méthode qu'il dénommait « Méthode du tri sélectif ». Nous la dénommions en interne « Méthode Claudet ». Charles Massonnat, ancien secrétaire du bureau de GSB et aussi fin sylviculteur, a beaucoup apprécié la « Méthode Claudet ». Il l'utilise toujours sur plusieurs de ses parcelles. Gérard, à notre grand regret, n'a jamais souhaité écrire les principes de sa méthode ou peut-être la maladie ne lui en a pas laissé le temps. Votre Association a été soucieuse d'en garder des traces et nous avons trouvé un financement auprès de la Com. Com. du Grésivaudan pour que Pascal Guillet, technicien du CNPF, puisse s'approprier les bases de la méthode du tri sélectif. Quelques journées lui ont suffi pour en comprendre les bases grâce notamment à son application sur une parcelle forestière appartenant à M. Davallet-Pin, située sur la commune du Haut-Bréda.

L'ensemble du Conseil d'Administration de GSB ainsi que ses adhérents présentent à sa femme, à ses enfants et petits enfants, leur profond regret de la disparition de ce chercheur invétéré ainsi que leurs plus sincères condoléances.



LES P.A.E.N. ET LES E.C.I.F. QU'EST-CE QUE C'EST ?

Lieu : LAVAL-EN-BELLEDONNE - Salle Beldina - 14h

Pour les PAEN : animation F.Kabalin du Conseil Départemental 38.

Un PAEN (périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains) vise à protéger durablement les espaces agricoles et forestiers soumis à une forte pression foncière en secteur urbain. Ce sont les départements qui portent cette compétence mais les communes qui sollicitent leur mise en place. Dans l'Isère il y a actuellement une bonne dizaine de PAEN approuvés dont celui de la Commune du Touvet. Pour être sensibilisé à cette question dans l'hypothèse où votre commune envisagerait la création d'un PAEN, nous vous proposons une présentation d'environ une heure sur les modalités et les enjeux de cette procédure.



Pour les ECIF / la réglementation des reboisements : exposé animé par Véronique Jabouille du CNPF. Pour atténuer le morcellement, les Echanges et Cessions d'Immeubles Forestiers (ECIF) sont un mode d'aménagement aujourd'hui pleinement opérationnel dans les forêts privées.



LA FISCALITÉ FORESTIÈRE

Formation proposée par votre Groupement et animée par Véronique Jabouille, ingénierie Ain et Isère au CNPF. (Lieu à préciser)



VISITE DE LA PÉPINIÈRE DU BOURGET-EN-HUILE (73)

Rendez-vous devant la salle des fêtes du Bourget-en-Huile à 14h30

M. Roupiez s'est lancé dans la création d'une pépinière forestière en savoie au Bourget-en-Huile. Celle-ci vise à produire des plants forestiers adaptés au territoire de Belledonne. Pour cela, il nous propose de visiter ses premières plantations. Il nous invite également à faire remonter nos souhaits quant aux essences à éléver dans sa pépinière.



NOTRE SYNDICAT FRANSYLVIA

ET SON CONSEIL JURIDIQUE PERSONNALISÉ



Le service Juridique de notre Syndicat National des Propriétaires Forestiers Privés de France : « FRANSYLVIA » conseille et assiste les propriétaires forestiers en matière Juridique et fiscale.

Pour obtenir une réponse à une question juridique, toute personne doit adresser une demande par mail à juristes@fransylva.fr ou par courrier à

FRANSYLVIA
FORESTIERS PRIVÉS DE FRANCE
Service Juridique,
6 Rue de la Trémollière
75008 PARIS

Lorsqu'une demande nécessite des recherches ou une intervention importante, un devis est proposé, au regard du temps estimé pour la traiter. Après acceptation du devis, une réponse écrite sera adressée par mail ou par courrier.

Ce conseil juridique est facturé au temps passé, avec des tarifs réduits de 50% pour les adhérents de Fransylva. **On vous rappelle que votre cotisation à GSB vous fait bénéficier d'une adhésion à Fransylva.**

ANNUAIRE DES PRESTATAIRES



À QUI PROPOSER MES GRUMES DE RÉSINEUX ?

Coopérative forestière COFORêt :
(Technicien Pierre FRANCONY - tél : 06 87 64 42 16)
BARTHÉLÉMY Frères au Versoud (04 76 77 16 05)
Philippe GONSSOLIN aux Adrets (06 81 31 40 52)
BOIS DU DAUPHINÉ au Cheylas (04 76 71 72 43)
Frédéric DALBAN à Theys (06 81 47 06 23)
Scierie EYMARD à Veurey (04 76 53 80 55)
Scierie MOSCA à la Buissière (04 76 97 61 95)
Scierie SILLAT à Domène (04 76 77 25 64)
Julien BIGOT à Allevard (06 70 45 69 76)
Scierie NIER à Varces (04 76 72 80 31)
Scierie BOTTAREL à Goncelin (04 76 71 70 24)

À QUI PROPOSER MES GRUMES DE CHÂTAIGNIERS ?

Scierie BOTTAREL à Goncelin (qualité 1)
(04 76 71 70 24)
DYNAMIC ENVIRONNEMENT à la Rochette (qualité 2)
(04 72 17 93 48)

À QUI PROPOSER DU BOIS DE CHAUFFAGE ?

Bernard BOULEAU aux Adrets (06 64 64 80 51)
Adrien GOURIN à Saint-Martin-d'Uriage (06 52 87 46 72)
BOURRIN Frères à Vaulnaveys-le-bas (06 33 37 06 73)
Lionel TURENNE à Revel (06 70 70 63 63)
Camille GIROUD au Versoud (04 76 77 07 13)
Xavier BŒUF à Sainte-Agnès (06 12 41 55 94)

QUI FAIT DU BÛCHERONNAGE ET/OU DU DÉBARDAGE ?

Christian CONTAT à Laval (07 60 45 65 55)
Camille GIROUD au Versoud (04 76 77 07 13)
BOURRIN Frères à Vaulnaveys-le-bas (06 33 37 06 73)
Alain GUIMET à Revel (04 76 41 38 28)
COLLOMB DES MOUILLES à Saint-Jean-le-vieux
(06 26 09 22 83)
Stéphane VIAL à Saint-Maximin (06 89 36 10 89)
Jonathan GUITARD à Saint-Ismier (06 32 11 79 74)
Didier BERGER à Pontcharra (06 88 30 5318)
Laurent ALY à Crêts-en-Belledonne (06 80 47 49 70)
Anthony CICLET à Saint-Martin d'Uriage (06 19 67 54 97)
Cyrille BRECHET à Presles (06 71 78 53 78)
Florian TRABOUL à Crêts-en-Belledonne (06 63 99 33 72)

À QUI S'ADRESSER POUR FAIRE DE L'ANDAINAGE DES RÉMANENTS APRÈS UNE COUPE ?

BOURRIN Frères à Vaulnaveys-le-bas (06 33 37 06 73)
SARL LE NOYER VERT à Tencin (06 03 61 19 76)

POUR FAIRE FAIRE DU BROYAGE DE BRANCHES ET DE L'ÉPIERRAGE ?

SARL LE NOYER VERT à Tencin (06 03 61 19 76)
Quentin REYMOND TRV à Goncelin 06 85 64 33 62

PLANTATIONS, ENTRETIEN DES PEUPLEMENTS, PROTECTION CONTRE LE GIBIER ?

SARL BOUCHET/ RENAND (06 12 40 39 93)
Coopérative forestière COFORêt :
(Technicien Pierre FRANCONY - tél : 06 87 64 42 16)
COLLOMB DES MOUILLES à Saint-Jean-le-vieux
(06 26 09 22 83)
SYLV'ABIÈS (06 80 01 59 73)

FAIRE DU TRANSPORT DE GRUMES DE RÉSINEUX OU DE BOIS DE CHAUFFAGE ?

Xavier BŒUF à Sainte-Agnès (Chauffage)
(06 12 41 55 94)
BOURRIN Frères à Vaulnaveys-le-bas (résineux)
(06 33 37 06 73)

SCIER DU BOIS D'ŒUVRE ET SCIE MOBILE

Frédéric DALBAN à Theys (06 81 47 06 23)
Xavier POULAT à Saint-Paul-lès-Monestier
SCIE MOBILE DE LA DENT DU CHAT (07 81 69 21 60)
Scierie MOSCA à la Buissière (04 76 97 61 95)

OBTENIR DES CONSEILS SYLVIQUELS POUR VOS PROPRIÉTÉS FORESTIÈRES

Pascal GUILLET- CNPF (06 14 90 14 45)
Emmanuel BONAIMÉ - Expert forestier (06 77 62 72 06)
Pierre FRANCONY - Coforêt (06 87 64 42 16)
Lucas ROBIN - CNPF (06 14 90 14 45)
Tiphaine DANNOUX - Ch. d'Agriculture (06 07 14 51 15)
Guillaume LEVI - Ch. d'Agriculture. (06 07 14 51 15)

INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



Groupe des Sylviculteurs de Belledonne



**SAMEDI 23 MARS 2024 À 8H30
LA COMBE DE LANCEY**

ORDRE DU JOUR

De 8h30 à 9h : Café d'accueil des adhérents.

De 9h à 10h30 : Déroulement de l'assemblée Générale statutaire :

- Ouverture de l'Assemblée Générale (Marie Christine Parade, Présidente de GSB).
- Accueil par Mme le Maire de La Combe Régine Vilarino et son Adjoint Roger Giraud
- Rapport d'activités et Rapport d'orientation (M.C. Parade)
- Rapport financier (Eric Biasi) et Rapport du commissaire aux comptes
- Renouvellement du tiers des membres du C.A.
- Le mot du Président de l'UFP 38 : Albert Raymond
- Représentation des institutions du développement forestier intervenant sur Belledonne : Le CRPF, La Chambre d'Agriculture et Coforêt : (P.Guillet, Lionel Piet, Pierre Francony et Typhaine Lannoux).
- Questions diverses.

De 10h30 à 11h : Pause café, Arrivée des intervenants et des élus.

De 11h à 12h : conférence - table ronde :

LES FORÊTS DE BELLEDONNE SONT EN TRÈS GRANDE DIFFICULTÉ FACE AU RÉCHAUFFEMENT !!!

AVONS-NOUS DES PISTES POUR ADAPTER NOS FORÊTS À CETTE ÉVOLUTION ?

Trois cas concrets seront présentés :

- Une parcelle de résineux épargnés à ce jour par les attaques parasitaires.
- Une parcelle de résineux en début d'attaques parasitaires.
- Une parcelle largement ou totalement attaquée par les parasites.

Interviendront sur le plateau pour cette conférence - table ronde abordant cette problématique et proposant des pistes, si tant est qu'il y en a...

le CNPF

Sylv'acces

la coopérative forestière

l'ONF



et 2 propriétaires de forêts de résineux attaquées par les Scolytes sur le Massif de Belledonne.

À Partir de 12h30 : Apéritif dinatoire

LES DÉLÉGUÉS

Vous vous posez une question, vous cherchez une information ?

FAITES APPEL À VOTRE DÉLÉGUÉ COMMUNAL :



Groupement des Sylviculteurs de Belledonne

SAINT-MARTIN-D'URIAGE, CHAMROUSSE, VIZILLE,
VAULNAVEYS-LE-BAS, VAULNAVEYS-LE-HAUT ...

Jean-Pierre TURC ☎ : 06 33 31 56 55

MURIANETTE, VENON, GIÈRES, DOMÈNE ...

Jean-Pierre GUIMET ☎ : 06 73 30 71 88

REVEL, SAINT-JEAN-LE-VIEUX ...

Christian BŒUF ☎ : 04 76 89 80 56

LA-COMBE-DE-LANCEY, LE-VERSOUUD ...

Roger GIRAUD ☎ : 06 73 52 61 15

SAINT-MURY-MONTEYMOND ...

Joël SACHET ☎ : 04 76 45 60 17

SAINTE-AGNÈS, VILLARD-BONNOT ...

Jean CARVIN ☎ : 04 76 71 47 38

LAVAL, FROGES ...

Jean-Louis REBUFFET ☎ : 04 76 45 64 34

LES-ADRETS, HURTIERES, TENCIN ...

Jean-Paul DUCAM ☎ : 06 81 29 66 08

THEYS, GONCELIN ...

Jacques FORT ☎ : 04 76 45 64 34

CRÊTS-EN-BELLEDONNE, LE-CHEYLAS ...

Huguette DUPELOUX-DESGRANGES ☎ : 04 76 45 03 72

ALLEVARD, PINSOT, LA-FERRIÈRE ...

Louis JANOT ☎ : 04 76 45 10 04

LE BUREAU ET LES COMMISSIONS



Groupement des Sylviculteurs de Belledonne

Présidente du Conseil d'Administration : Marie-Christine PARADE

Vice Président : Jean-Louis REBUFFET chargé de la communication et de la représentation du Groupement auprès des collectivités et instances locales

Vice Président : François CUNY chargé de l'organisation et de la participation au Comice Agricole et Forestier de Belledonne.

Secrétaire : Jean-Pierre TRUC

Trésorier : Éric BIASI

Trésorier adjoint : Paul PLANÇON

Stockage et distribution du petit matériel forestier : Paul PLANÇON



Éric Biasi (à gauche), nouveau trésorier de L'Association et Jean-Pierre Truc (à droite), nouveau secrétaire du GSB

LE CARNET 2023

Séraphin PLANET de Revel en Janvier à 97 ans

Georges BŒUF aux Adrets en Mars à l'âge de 81 ans

Jeanine MURIANNE (née Coche) au Versoud en Mars à 77 ans

Jeanine OLIVÉRO à Vaulnaveys-le-Haut en Avril à 83 ans.

Auguste SAINT-PIERRE à Saint-Nazaire-les-Eymes en Mai à 80 ans

Renée MILLION à Saint-Ismier en Juin à 78 ans

Yvonne CHASSANDE-BAROZ à Bernin en Juin à l'âge de 78 ans

Émile BLANC à Grenoble en Novembre à l'âge de 92 ans

Clément GUILLET d'Allevard en Décembre à l'âge de 99 ans

GROUPEMENT DE SYLVICULTEURS DE BELLEDONNE

Mairie des Adrets - 38190 LES ADRETS

Tél : 06 72 37 58 40

Site Internet : www.gsbelledonne.org

mail : contact@gsbelledonne.fr